

Sieger des „Prix Velo Infrastruktur“ 2010: Die velofreundlichsten Infrastrukturprojekte der Schweiz

Bereits zum dritten Mal zeichnet Pro Velo Schweiz mit dem „Prix Velo Infrastruktur“ vorbildliche Infrastrukturprojekte für Velofahrende aus. 22 visionäre und ideenreiche Projekte aus der ganzen Schweiz wurden eingereicht. Den mit CHF 10'000.- dotierten Hauptpreis gewinnt die Langsamverkehrs-Offensive Solothurn- und Region! (LOS!). Gemäss dem Motto „Tue gutes und sprich darüber“ ist die mehrstufige und konsequente Arbeit von LOS! zugunsten des Fuss- und Veloverkehrs in der Region Solothurn beispielhaft (vgl. Mobilservice PRAXIS Beispiel von November 2009). Weitere Anerkennungspreise gehen an die „Velohochstrasse“ der Stadt Burgdorf und an das BikeSharing-Projekt „velopass“. Während die rund zwei Kilometer lange „Velohochstrasse“ entlang des Bahntrassees eine wichtige Lücke im Burgdorfer Velonetz schliesst, ist das Westschweizer Projekt „velopass“ wegweisend in Sachen Standardisierung und Vernetzung des BikeSharing-Angebots in der Schweiz. (Sprache: de und fr)

Weitere Informationen:

Pro Velo Schweiz

www.pro-velo.ch

Langsamverkehrs-Offensive Solothurn - und Region! (LOS!)

www.so-los.ch

Mobilservice PRAXIS Beispiel „Kampagne LOS!“ von November 2009:

www.mobilservice.ch/mobilservice/akten/mobilitaet/liste-aller-beispiele-1.html?&fa_view_practicalfolder_apercu_1886

BikeSharing-Angebot „velopass“

www.velopass.ch

Vainqueur du «Prix Vélo Infrastructure» 2010: Les projets les plus cyclophiles de Suisse

Pour la troisième fois déjà, Pro Velo Suisse attribue son «Prix Vélo Infrastructures» à des projets d'infrastructures exemplaires pour cyclistes. 22 projets visionnaires et inventifs de toute la Suisse ont été déposés. Le prix principal – d'une valeur de 10'000 francs – récompense l'Offensive Mobilité douce Soleure et région (LOS !). En adéquation parfaite avec le principe «agir concrètement et en parler», le travail conséquent mené à Soleure en faveur des piétons et cyclistes est édifiant (cf. cas pratique Mobilservice de novembre 2009). Des prix de reconnaissance distinguent aussi la Ville de Berthoud et le projet romand de vélos en libre service «vélopass». Alors que les deux kilomètres de piste cyclable le long des voies de chemin de fer comblent une lacune importante dans le réseau cyclable de Berthoud, le projet «vélopass» constitue une innovation majeure en matière de standardisation et d'interconnexion de l'offre de vélopartage en Suisse. (langues: allemand, français)

Pour plus d'informations:

Pro Velo Suisse:

www.provelo.ch

Offensive Mobilité douce Soleure et région LOS!:

www.so-los.ch

Cas pratique Mobilservice «Campagne LOS!» de novembre 2009:

www.mobilservice.ch/mobilservice/dossiers/mobilite/dossiers-disponibles-1.html?&fa_view_practicalfolder_apercu_1886

Vélos en libre service «vélopass»

www.velopass.ch

02.06.2010

Association faîtière nationale
pour les intérêts des cyclistes
Bollwerk 35 | Case postale 6711
CH-3001 Berne

Tél 031 318 54 11 | Fax 031 312 24 02
info@pro-velo.ch | www.pro-velo.ch
CP 34-2641-5

Communiqué de presse du 11 mai 2010

Infrastructures cyclables d'avenir à faire connaître !

PRO VELO Suisse récompense pour la troisième fois les infrastructures cyclables d'avenir à travers le « Prix Vélo Infrastructure ». 22 projets, dont un tiers de romands se sont portés candidats. L'Offensive Mobilité douce Soleure et région remporte le prix principal alors que deux prix de reconnaissance sont décernés à Velopass et à la Ville de Berthoud.

L'Offensive Mobilité douce Soleure région remporte le prix principal d'un montant de Fr. 10'000.-

Agir concrètement et en parler. Telle est la philosophie adoptée par le groupe de planification régionale Espace Soleure qui porte, avec le canton de Soleure, l'offensive LOS ! Cet ambitieux projet en faveur des cyclistes et des piétons à l'échelle de la région est exemplaire : il combine analyse de l'infrastructure, liens entre les différents partenaires, réalisation des mesures concrètes et une incroyable campagne de communication. A Soleure, il ne s'agit pas uniquement de construire mais d'utiliser et de sensibiliser. Plus qu'un projet, LOS ! est aussi une marque qui investit les rues et s'affiche sur les infrastructures. www.so-los.ch .

velopass : le vélo en libre service se pense en réseau national

Velopass est le premier projet romand récompensé depuis la création du « Prix Vélo infrastructure ». Exemplaire, innovant et pensé à plusieurs échelles, il adapte le vélo en libre service à la réalité suisse. Lancé en 2009 à Lausanne, on compte aujourd'hui 400 vélos et plus de 30 stations en Suisse romande et même certaines intégrant des vélos électriques (Fribourg). A travers cette récompense, le vélo en libre service est définitivement reconnu à l'échelle nationale comme une infrastructure cyclable d'avenir. www.velopass.ch

La ville de Berthoud ouvre la voie en longeant le chemin de fer

Atteindre rapidement un centre ville à vélo en s'épargnant détours, différences de niveaux, carrefours et éventuels conflits avec le trafic motorisé ? Certainement un rêve pour beaucoup de cyclistes. Il est devenu réalité à Berthoud, grâce à une solution astucieuse : l'utilisation du tracé des voies de chemin de fer pour la construction d'une nouvelle piste cyclable de près de 2 km. La récompense décernée à ce projet pourrait donner des idées à d'autres collectivités. La Suisse possède un réseau ferroviaire dense : autant en profiter !

Le Prix Vélo Infrastructure est soutenu par l'Office fédéral des Routes (OFROU), VeloSuisse et velopa. Partenaire média : « Commune Suisse »

Le quatrième PRIX VELO pour infrastructures d'avenir sera mis au concours en 2011. Le PRIX VELO pour entreprises cyclophiles sera lancé pour la septième fois en automne.

Renseignements

Cindy Freudenthaler, Collaboratrice du projet PRIX VELO, PRO VELO Suisse,
Tél. 031 318 54 15

Rapport du jury, photos et documentation détaillées des projets primés :

www.pro-velo.ch/fr/themes-et-projets/infrastructures/prix-velo-infrastructure

PRO VELO Suisse est l'association faîtière nationale de défense des intérêts des cyclistes en Suisse. Elle regroupe plus de 35 associations régionales et plus de 28 000 membres individuels.

Rapport du jury « Prix Vélo Infrastructure 2010 » du 15 mai 2010

Critères d'appréciation

- Efficacité obtenue : sécurité, attrait et augmentation du trafic cycliste
- Degré d'innovation : projet visionnaire, solutions inventives
- Efficience des moyens mis en œuvre
- Exemplarité : adaptable à d'autres situations
- Approche coordonnée: implication des personnes concernées
- Concept de communication

Membres du jury :

- Marion **Doerfel**, Ingénieure en transport et professeur
- Philippe **Gasser**, Association suisse des ingénieurs en transport (SVI)
- Andreas **Gubler**, Président de VeloSuisse, Association suisse des fournisseurs de bicyclettes
- Luzia **Meister**, vice-présidente de PRO VELO Suisse
- Dominique **Metz**, Directeur de Vélocité Lausanne
- Niklaus **Schranz**, Office fédéral des routes (OFROU)
- Hans **Stöckli**, Président de la ville de Bienne
- Martin **Urwyler**, Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS)

Prix principal

Offensive Mobilité douce Soleure et région – LOS !

La candidature du groupe de planification régionale Espace Soleure cache bien plus qu'une campagne de communication. LOS ! englobe également une bonne partie des infrastructures spécifiques à la mobilité douce de l'agglomération soleuroise. Le jury a été impressionné par les mesures concrètes réalisées (passerelles cyclables, nouvelle vélostation de la gare de Soleure) ainsi que par l'importance de la communication. Les bonnes infrastructures nécessitent souvent une communication spécifique auprès des utilisateurs pour déployer leurs effets. A cette égard, le projet LOS ! a été qualifié de particulièrement exemplaire.

L'Offensive Mobilité douce Soleure et Région – LOS ! se distingue auprès du jury par :

- son orientation régionale et son comité de pilotage suprarégional, qui intègre les villes mais également les petites communes.
- le positionnement de l'Offensive Mobilité douce Soleure comme projet phare, notamment dirigé par le président du groupe de planification régionale Espace Soleure.

- le nombre d'évènements organisés, le soutien des projets partenaires et la communication ciblée (concours, organisation de bourses aux vélos, balades des médecins, engagement pour les cours de conduite cycliste et l'organisation de la slow up et campagne d'affichages « mobilité douce (lit. lente) – plus rapide qu'on ne pense ! »)
- le Corporate Design conséquent et visible sur les infrastructures construites (habillage de la vélostation).
- le travail systématique par rapport aux infrastructures dédiées à la mobilité douce, grâce auquel des ajouts aux plans directeurs communaux ont pu être apportés, sur la base de l'analyse de l'état du réseau et d'une consultation.
- la nomination, dans chaque commune, d'un répondant auprès des habitants pour les questions de mobilité douce, qui recueille les remarques et réactions concernant l'infrastructure et les fait suivre aux différentes personnes en charge.

Prix de reconnaissance

Velopass

velopass propose des vélos en libre service (bikesharing) dans plusieurs stations situées dans de nombreuses villes de Suisse romande (Morges, Vevey, Lausanne, Yverdon, Fribourg). Velopass joue un rôle important de multiplicateur et permet à de nombreuses personnes d'essayer le vélo en combinaison ou comme alternative à d'autres moyens de transports. Les 30 premières minutes gratuites encouragent l'utilisation du système.

Le jury juge les éléments suivants comme particulièrement remarquables :

- la flexibilité du système, qui est adapté aux petites communes et aux grandes villes mais aussi aux entreprises qui désirent gérer la mobilité de leurs collaborateurs entre différents sites
- la collaboration et coopération entre les villes et communes et non la concurrence
- la compatibilité d'accès entre tous les sites gérés par velopass ainsi qu'avec Mobility CarSharing, grâce à l'intégration du système de carte RFID
- la dimension sociale : le système s'appuie sur des partenaires locaux et est ainsi bien intégré au tissu social et associatif de chaque lieu.
- l'effet important sur le nombre de cyclistes : le nombre de vélos empruntés a doublé depuis l'inauguration du système en libre service (par rapport au système précédent de Lausanne Roule).

Piste cyclable Steinhof - Meiefeld – gare de Berthoud

Le projet déposé par la Ville de Berthoud convainc par la très forte exemplarité du concept de base. Les infrastructures ferroviaires sont très denses sur l'ensemble du territoire suisse. Lors de nouvelles constructions, d'assainissements ou de désaffectations, les voies de chemins de fer ouvrent des possibilités pour améliorer le confort et la sécurité des cyclistes.

Le jury a particulièrement apprécié :

- la création d'un itinéraire direct et sécurisé de la périphérie jusqu'à la gare
- la possibilité d'effectuer ce trajet sans avoir à traverser de carrefours et en évitant les différences de niveaux et les désagréments dus aux détours
- la combinaison entre assainissement de tronçons existants et la construction de la nouvelle piste cyclable
- les économies résultant des synergies entre tracé de chemin de fer et piste cyclable
- l'approche coordonnée et l'étroite collaboration entre l'exploitant de la ligne (BLS Berne – Lötschberg – Simplon AG), les autorités communales et Pro Vélo Emmental, ainsi que le travail de conviction mené auprès des partis politiques.



RÉCOMPENSE POUR DES INFRASTRUCTURES CYCLISTES D'AVENIR 2010



Contact

Cindy Freudenthaler, PRO VELO Suisse
tél. 031 318 54 15
www.prixvelo.ch
prixvelo@pro-velo.ch

Le «Prix Vélo Infrastructure» est soutenu par l'Office fédéral des routes (OFROU), VeloSuisse et velopa. Partenaire média : «Commune Suisse».

Sous l'appellation «Prix Vélo», PRO VELO Suisse décerne le «Prix Vélo pour Entreprises» (2009) et le «Prix Vélo Infrastructure» (2010) selon un rythme bisannuel.

Calendrier

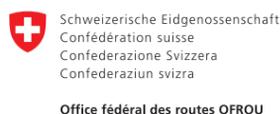
Septembre 2009
Mise au concours du «Prix Vélo Infrastructure» 2010

31 janvier 2010
Délai d'envoi des dossiers (date du cachet de la poste)

Printemps 2010
Evaluation et remise des prix



Prix de reconnaissance 2007, CarPostal région Grisons, «Transport généralisé des vélos»



Office fédéral des routes OFROU



Jury

Les dossiers de participation reçus sont préalablement évalués par une commission technique de PRO VELO Suisse, avec la participation de l'Office fédéral des routes (OFROU). Les «meilleurs projets» sont ensuite soumis à un jury d'experts.

Le jury rédige une brève prise de position sur chaque dossier, mais n'est pas tenu de justifier son choix de ne pas primer certains projets. La décision du jury est définitive. Tout recours juridique est exclu.

- Marion Doerfel**
Ingénieure en transport indépendante
- Philippe Gasser**
Association suisse des ingénieurs en transport (SVI)
- Andreas Gubler**
Président de VeloSuisse, Association suisse des fournisseurs de bicyclettes
- Luzia Meister**
Vice-présidente de PRO VELO Suisse
- Dominique Metz**
Directeur de Vélocité Lausanne
- Niklaus Schranz**
Office fédéral des routes (OFROU)
- Hans Stöckli**
Président de la ville de Bienne
- Martin Urwyler**
Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS)

Prix

Le jury décerne aux projets les plus convaincants la distinction «Prix Vélo Infrastructure». Le lauréat recevra un chèque d'un montant de CHF 10000.- et d'autres projets seront récompensés par un prix de reconnaissance. Tous les projets primés seront présentés au public dans le cadre d'un événement médiatique national et publiés sur le site www.prixvelo.ch.



Veuillez envoyer le présent formulaire et les documents requis au plus tard le 31 janvier 2010 à :

PRO VELO Suisse
Bollwerk 35
Case postale 6711
3001 Berne
prixvelo@pro-velo.ch

RÉCOMPENSE POUR
DES INFRASTRUCTURES
CYCLISTES D'AVENIR 2010



Prix Vélo Infrastructure 2010

PRO VELO Suisse recherche des projets, des aménagements ou des outils stratégiques exemplaires, qui œuvrent à la promotion de la petite reine auprès du grand public. Dans le cadre du «Prix Vélo Infrastructure», PRO VELO Suisse évalue et récompense des infrastructures cyclistes d'avenir et contribue à les faire connaître, afin qu'ils fassent école. Il peut s'agir d'infrastructures de stationnement ou d'une signalisation particulièrement bien pensée, de concepts de mobilité combinée innovants, d'instruments de planification ou encore d'une offre touristique cyclophile. La palette est large ; et peut-être les projets de la prochaine édition l'élargiront-ils encore !

La troisième édition du «Prix Vélo Infrastructure», s'adresse aux autorités publiques ainsi qu'aux entreprises qui contribuent, par des mesures exemplaires et innovantes, à renforcer la sécurité

Conditions de participation

Le concours est ouvert aux cantons, régions et communes, aux aménagistes, ingénieurs et architectes, aux entreprises touristiques et de transport ainsi qu'à toute organisation qui contribue à promouvoir l'usage du vélo.

Les projets doivent être déjà réalisés (depuis moins de 5 ans), ou présenter des garanties de mise en œuvre. Ils doivent se situer sur le territoire suisse et s'adresser au grand public. L'objectif est avant tout de récompenser les projets pouvant servir de modèles.

Formulaire de participation et envoi des dossiers

Veillez détacher le formulaire de participation ci-dessous et le remplir complètement. Il fait partie intégrante du dossier, qui doit contenir les documents suivants :

Descriptif du projet

(maximum trois pages A4). Veuillez détailler les éléments suivants :

- Situation initiale
- Méthode
- Calendrier
- Financement (public/privé)
- Organisation
- Intégration des parties prenantes
- Mise en œuvre
- Communication
- Evaluation/analyse de l'efficacité

et le confort du trafic cycliste. Le lauréat du concours recevra la somme de CHF 10 000.—. Plusieurs prix de reconnaissance seront également décernés lors d'une cérémonie publique, de manière à faire connaître les projets au plus grand nombre.

Le «Prix Vélo Infrastructure» est soutenu par l'Office fédéral des routes (OFROU), VeloSuisse et velopa. Partenaire média : «Commune Suisse».

Types de mesures

Les projets doivent s'inscrire dans l'une des catégories ci-dessous :

Instruments de planification

p. ex. schémas directeurs, plans de réseaux, stratégies, programmes de mesures

Mesures pour le trafic cycliste

p. ex. mesures architecturales, signalisation, marquages

Mesures pour le stationnement des vélos et le trafic combiné

p. ex. parcs à vélos, moyens en vue de faciliter les parcours mixtes



Premier prix 2007 «Stationnement des vélos en gare de Coire»

Critères d'appréciation

Les projets déposés seront évalués par le jury selon les critères suivants :

- Efficacité obtenue : sécurité, attrait et augmentation du trafic cycliste
- Degré d'innovation : projet visionnaire, solutions inventives
- Efficience des moyens mis en œuvre
- Exemplarité : adaptable à d'autres situations
- Approche coordonnée : implication des personnes concernées
- Concept de communication

PRO VELO Suisse se réserve le droit d'effectuer des visites sur place et de se procurer des renseignements supplémentaires.

Croquis et plans

échelle 1 : 100 à 1 : 25 000

Illustrations

photos, vidéos, de préférence : situation avant/après

Les documents doivent être remis, si possible, sur support électronique (CD), pour pouvoir être publiés sur le site Internet et servir au travail médiatique, ainsi que sur papier pour l'établissement d'un rapport.

Veillez envoyer votre dossier au plus tard le 31 janvier 2010 à :

**PRO VELO Suisse
Prix Vélo Infrastructure
Bollwerk 35
Case postale 6711
3001 Berne**



Prix de reconnaissance 2007, Fondation La Suisse à vélo, «La Suisse des régions à Vélo» (aujourd'hui SuisseMobile)

Formulaire de participation

Autorité, organisation _____

Adresse _____

Personne de contact _____

Téléphone, e-mail _____

Titre du projet _____

Annexes

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

6. _____

Lieu et date _____ Signature _____

En signant le présent formulaire, les candidats déclarent accepter les conditions de participation. Ils attestent que toutes les indications fournies sont conformes à la vérité et autorisent PRO VELO Suisse à en vérifier l'authenticité et à publier les documents relevant des projets primés sur le site Internet, dans les rapports et dans le cadre du travail médiatique.